

Avancement du PPRT BM GEL

Conclusions de l'étude de dangers

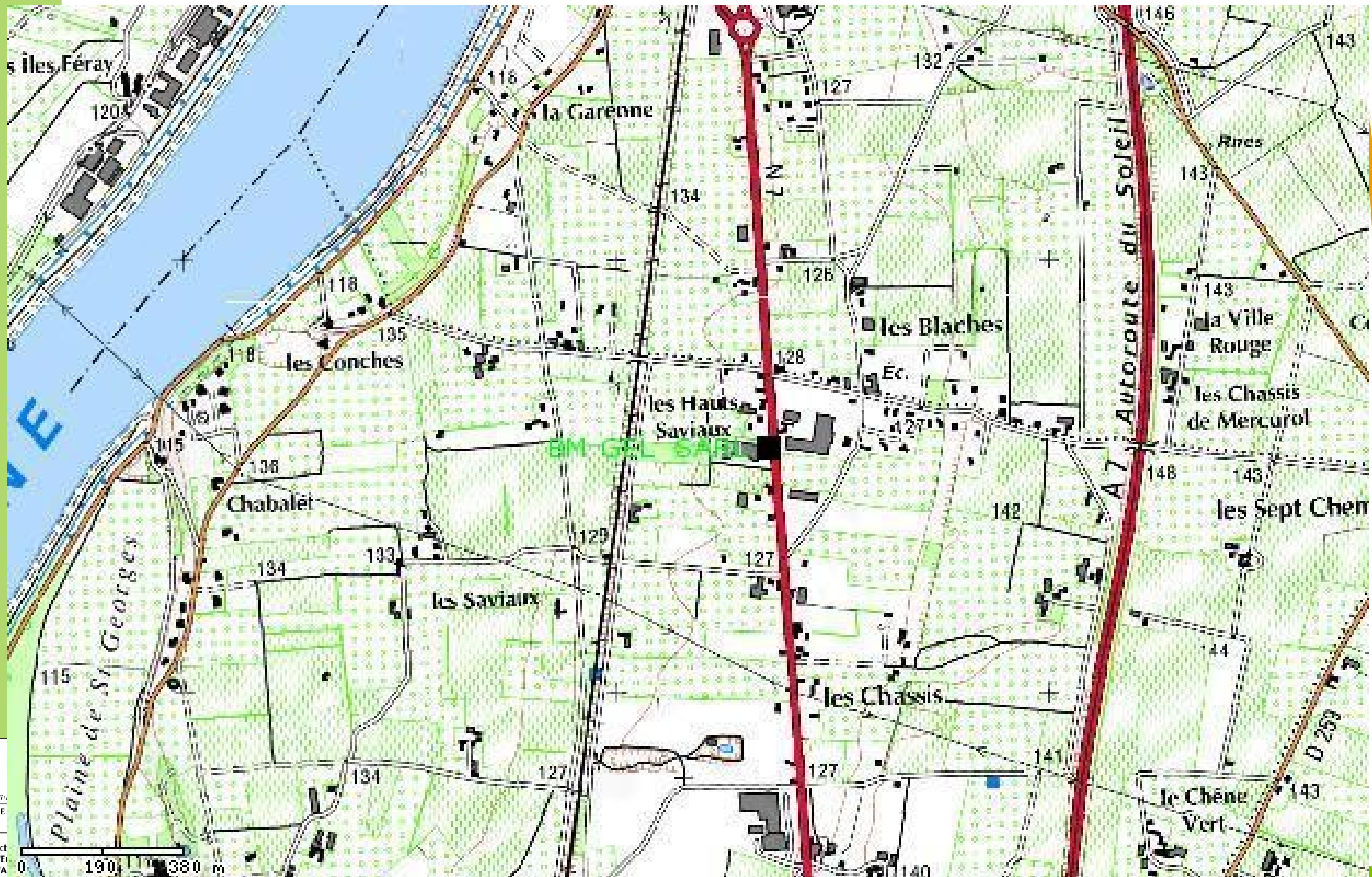
Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Rhône-Alpes

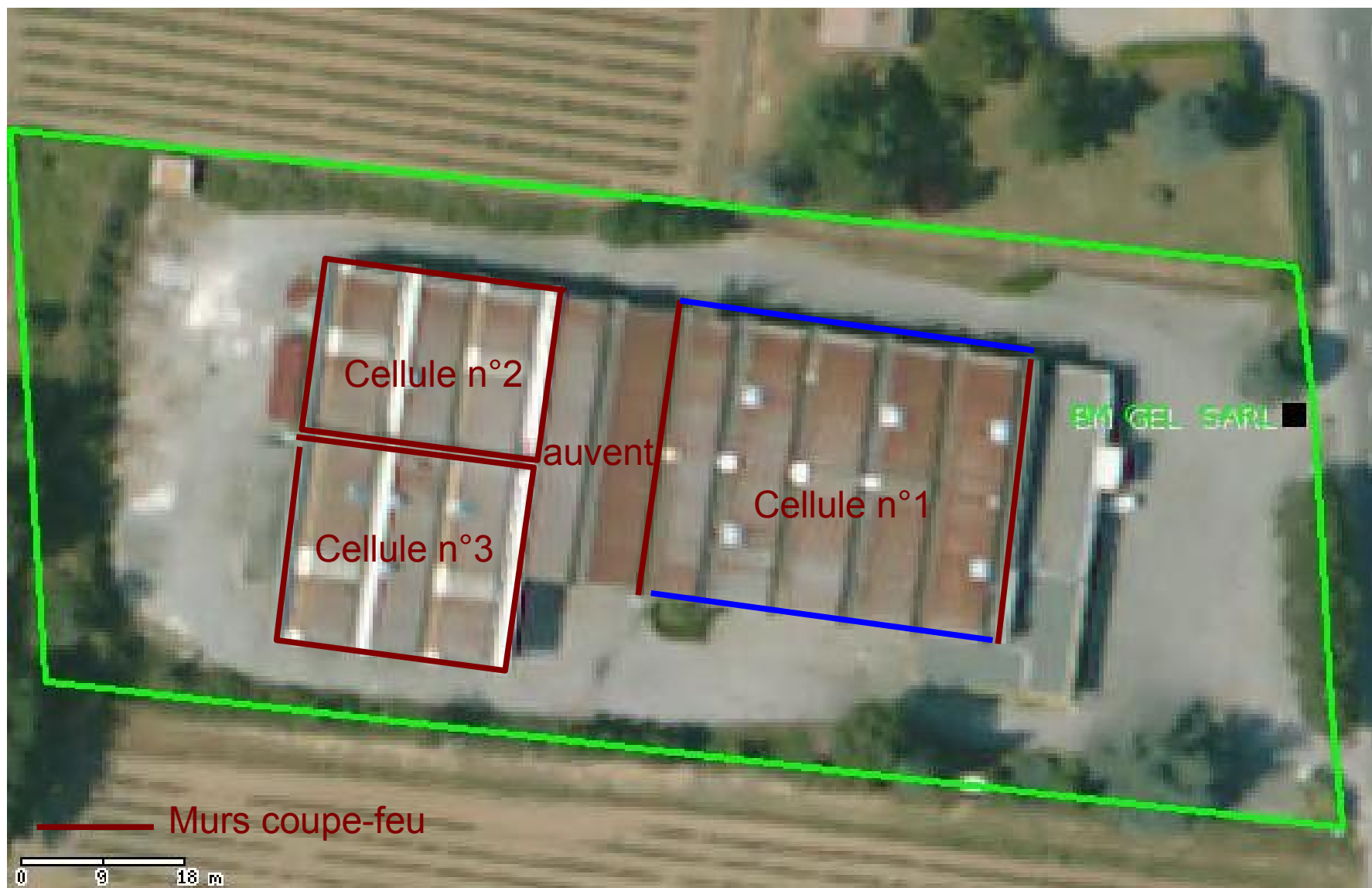
Localisation du site



Présentation de l'établissement

- Établissement classé SEVESO AS
 - stockage de produits phytosanitaires (600t) classés dangereux pour l'environnement
 - Autorisation de stockage de produits classés toxiques, très toxiques, inflammables et d'aérosols
- Trois cellules de stockages
 - N°1 : 1125m² (produits dangereux pour l'environnement),
 - N°2 : 425m² (toxiques, très toxiques, inflammables),
 - N°3 : 535m² (aérosols).
- Un auvent de chargement/déchargement

Présentation de l'établissement



Examen de l'étude de dangers

- Étude transmise en décembre 2008, révisée en mars 2008
- Rapport d'examen final du 6/03/2009
- Arrêté du 3/07/2009 prescrivant des compléments :
 - examen de mesures de maîtrise des risques complémentaires et détermination des aléas
- APMD du 5/07/2010
- Remise des compléments le 17/08/2010



Résultats de l'étude

Phénomènes dangereux

- 1. Incendie généralisé de chacune des cellules de stockage (effets thermiques et toxiques)
- 2. Incendie généralisé du bâtiment (effets thermiques et toxiques)

Caractérisation des phénomènes

- Probabilité : évaluée qualitativement sur la base de l'accidentologie
- Cinétique : rapide
- Intensité des effets (évaluation remise en août 2010) :
 - Effets thermiques : maximum 95m en cas d'incendie généralisé (calcul basé sur un modèle de feu de liquides inflammables)
 - Effets toxiques des fumées : pas d'effets démontrés au sol, mais maintien d'un périmètre de 100m (circulaire du 26/02/2008)

Résultats de l'étude

- Gravité : (au sol)
 - les effet thermiques atteignent des maisons au nord

Matrice MMR

Gravité	Probabilité (sens croissant de E vers A)				
	E	D	C	B	A
5-Désastreux	Yellow	Red	Red	Red	Red
4-Catastrophique	Yellow	Yellow	Red	n°4-th	Red
3-Important	Yellow	Yellow	Yellow	n°1-th n°3bis-th	Red
2-Sérieux	Green	n°5	Yellow	n°2-th n°3-th	Red
1-Modéré	Green	Green	Green	Green	Yellow

NB :

- 3bis : correspond à l'incendie d'aérosol (effets létaux significatifs sortent des limites de propriétés)
- 4 : incendie généralisé (probabilité élevée en raison des effets dominos liés aux aérosols)
- 1 : cellule 1, les effets létaux effleurent la première maison au nord (précision du calcul?)

Distances d'effets

Effets au sol (étude remise août 2010)

N° PhD	Commentaire	Proba Indice	Type d'effet	Effet très grave	Effet Grave	Effet significatif	cinétique
1-th	Incendie cellule 1 (produits phytosanitaires)	B	Thermiques	L : 22 I : NA	L : 34 I : 22	L : 49 I : 36	Rapide
1-to	Incendie cellule 1 (produits phytosanitaires)	B	Toxiques	NA	NA	100	Rapide
2-th	Incendie cellule 2 (produits inflammables, toxiques, très toxiques)	B	Thermiques	L : NA I : NA	L : 13 I : NA	L : 23 I : 18	Rapide
2-to	Incendie cellule 2 (produits inflammables, toxiques, très toxiques)	B	Toxiques	NA	NA	100	Rapide
3-th	Incendie cellule 3 (sans aérosols)	B	Thermiques	L : NA I : NA	L : 14 I : 13	L : 24 I : 23	Rapide
3bis-th	Incendie cellule 3 (avec aérosols)	B	Thermiques	L : 28 I : 26	L : 37 I : 35	L : 57 I : 47	Rapide
3-to	Incendie cellule 3 (avec ou sans aérosols)	B	Toxiques	NA	NA	100	Rapide
4-th	Incendie généralisé	B	Thermiques	55 CF : NA	72 CF : 31	95 CF : 47	Rapide
4-to	Incendie généralisé	B	Toxiques	NA	NA	100	Rapide
5	BLEVE cuve propane	D	Thermiques	22	32	44	Rapide

Cartographie périmètre d'étude



PPRT de La Roche de Glun (SMPA)
Enveloppe des effets à cinétique rapide potentiels



Sources: DRIRE-IGN
Dossier: Calculs_du_20090303_1
Rédaction/Édition: DRIRE DEN HM - 01/04/2009 - MAPINFO® V 9 - SIGALEA® V 3.1.0 - ©NERIS 2008

SIGALEA



Préparation du PPRT

- Dimensionnement des aléas
 - Réévaluation des effets thermiques avec un outil validé par le ministère et mis en place cet été (FLUMILOG) → précision plus grande dans les distances d'effet
 - Propositions de l'exploitant pour réduire les risques

- Avancement
 - Arrêté préfectoral de prescription du 30/06/2009
 - Cartographie des aléas en cours
 - Cartographie des enjeux à venir

